



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture du site EFS de Dunkerque

Question écrite n° 32997

Texte de la question

M. Christian Hutin alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la fermeture du site EFS de Dunkerque qui approvisionne en produits sanguins sept établissements de santé dont le CH de Dunkerque et le CH de Calais. Cette fermeture n'est pas sans conséquence pour les patients de la région car selon le plan prévu on dépendrait de Lille et Lens pour Calais. Cette situation oblige l'hôpital de Dunkerque à créer un dépôt de sang. Or l'annonce faite en janvier 2020 au directeur du CH de Dunkerque de la fermeture du site EFS lui laisse peu de latitude face à une décision unilatérale et non concertée. L'argument avancé est celui d'une efficacité plus importante de l'EFS, mais ce qui se fera au détriment des établissements de santé de la région, qui devront se réorganiser pour obtenir les produits sanguins et supporteront notamment des coûts de transports plus importants. Cela se traduira par une perte majeure d'efficacité d'accès pour les patients aux produits sanguins qui leur sont indispensables. Le stockage de produits sanguins sur le littoral dunkerquois est d'autant plus indispensable que le territoire est en première ligne pour les maladies professionnelles et les risques industriels. Il souhaite donc connaître dès que possible les mesures qu'il compte prendre afin de répondre à cette urgence sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32997

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2020](#), page 7017

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)